

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
30 juin / 4 juil.	Journée à la plage !			Journée aquatique (Tous)	
7/11 juillet			Journée spéciale (Tous)	Aquaterre (Tous)	
14/18 juillet		Journée Harry Potter et Sciences en Folie (Tous)			
21/25 juillet				Journée médiévale et Katag (Tous)	
28 juillet 1er août	Fabrication de pain Moulin des Jésuites (5 à 9 ans)			Journée spéciale (Tous)	Moulin des Jésuites (10 à 12 ans)
4/8 août					Kermesse (Tous)
11/15 août				Journée surprise! (Tous)	Gala dernière journée !

Pour nous joindre

Par téléphone au 418-624-7899 poste 5

Par courriel : guimath.pve@hotmail.com

Inscriptions : loisirstraitcarre.com

facebook.com/LoisirsTraitCarre



Guide du parent



Parc Guillaume-Mathieu



Camp de jour été 2025

Programme Vacances Été

L'été s'en vient à grands pas. Il est donc temps de se préparer pour une saison estivale trépidante au Programme Vacances-Été. Vous trouverez dans les prochaines pages toute l'information dont vous aurez besoin pour être fin prêts pour le début de l'été.

Dates et horaires

Le Programme Vacances-Été aura lieu du
Lundi 30 juin au vendredi 15 août 2025

Nous sommes ouverts de:
8 h à 17 h

L'enfant qui flâne dans le parc ne relève
pas de la responsabilité de la corporation.

À apporter

Voici la liste de l'équipement dont votre enfant a besoin au camp de jour :

- ✧ Sac à dos;
- ✧ Dîner froid et deux collations;
- ✧ Bouteille d'eau facilement remplaçable;
- ✧ Chapeau/casquette;
- ✧ Maillot et serviette de bain;
- ✧ Crème solaire (minimum 30 FPS);
- ✧ Vêtements au cas où la température changerait (imperméable);
- ✧ Étui avec crayons;
- ✧ Sourire et bonne humeur!



HABILLEMENT

Vêtements suggérés :

- ☺ Short mi-cuisse ou plus long;
- ☺ T-shirt à manches courtes ou longues;
- ☺ Casquette, foulard ou chapeau;
- ☺ Chaussures de sport ou sandales fermées;
- ☺ Vêtements de sport;
- ☺ Vêtements adaptés au temps qu'il fait (imperméable s'il pleut, par exemple).



Vêtements interdits :

- ✧ Débardeur à bretelles fines;
- ✧ Jupe ou robe;
- ✧ Sandales ouvertes, sandales de type crocs et "gougounes;"
- ✧ Vêtements décolletés ou laissant voir le ventre;
- ✧ Vêtements aux messages négatifs ou violents.

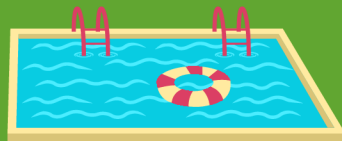
Nous vous conseillons d'identifier tous les vêtements de votre enfant!

Des enfants adéquatement habillés prennent davantage de plaisir à participer aux activités!

Types d'activités

☼ Baignade et jeux d'eau

2 à 3 fois par semaine.



☼ Jeux coopératifs

Jeux qui développent l'esprit de coopération.

☼ Sorties

Les sorties se font à l'extérieur du parc.

☼ Activités artistiques

Par exemple : théâtre, bricolage, danse ou peinture.

☼ Activités sportives

Par exemple : basketball, soccer, balle molle...

☼ Activités scientifiques et activités de plein air

Par exemple : découverte de la nature, expériences scientifiques.



Boîte à lunch

Votre enfant aura besoin d'un lunch froid (pas d'accès au micro-ondes) ainsi que de 2 collations pour chaque journée de camp. Prévoyez de la nourriture en quantité suffisante pour la journée, compte tenu que vos enfants auront un été très actif.

En raison des allergies alimentaires, aucun produit contenant des noix ou des arachides ne sera toléré dans le lunch de votre enfant.

Voici quelques conseils :

- ☺ Choisissez des aliments sains et un repas froid.
- ☺ Utilisez un refroidisseur de contenant hermétique (ice pack) pour garder le lunch au frais.

Rencontre des parents

Jeudi 19 juin à 19h

En ligne

Vous pouvez prendre rendez-vous avec notre équipe si vous désirez visiter notre site.

Personnes-ressources

MATHILDE ALLARD

Coordonnatrice PVE

VINCENT BILODEAU

FRÉDÉRIC LÉONARD

Responsables de parc



Pour nous contacter :

guimath.pve@hotmail.com

418-624-7899 poste 5



Vous pouvez nous contacter pour toutes questions, commentaires, motivation d'absence sur place ou par téléphone.

Règles de vie



Étant inscrit au Programme Vacances-Été, je m'engage à respecter les règles suivantes :

- ☺ Je respecte les règles élaborées par les moniteurs et l'organisation;
- ☺ Je participe activement aux activités;
- ☺ Je respecte les autres dans mes paroles et mes actes;
- ☺ Je prends soin du matériel mis à ma disposition;
- ☺ Je circule à pied dans le parc;
- ☺ Je ne quitte jamais mon groupe à moins d'avoir l'autorisation de mon moniteur;
- ☺ Je circule calmement dans les édifices que je fréquente;
- ☺ Je porte la tenue vestimentaire exigée;
- ☺ À la fin de la journée, j'attends que le responsable ait consigné mon départ avant de partir avec la personne autorisée à venir me chercher



Pour le bénéfice de tous, je respecte mon engagement!

Signature du campeur:



Journée type

8 h 00	Arrivée progressive des enfants
9 h- 9h15	Rassemblement et crème solaire
9 h 15	Début des activités
10 h 15	Collation et application de la crème solaire
12 h	Dîner (lunch froid fourni par le parent)
12 h 45	Application de la crème solaire, puis activités
14 h 45	Collation
15 h 50	Retour des groupes vers leur site de groupe
16 h	Départ des enfants
17 h	Fermeture du camp

Les modules de jeux ne sont pas considérés comme une activité!

ACCUEIL

Avant l'arrivée il faut :

- ✧ Avoir appliqué de la crème solaire;
- ✧ Être allé aux toilettes.

L'arrivée en voiture :

- ✧ Ce fait en mode débarcadère au niveau du stationnement sur l'avenue de Gironde;
- ✧ Les enfants donnent leur présence à la tente blanche.

L'arrivée en vélo :

- ✧ Un espace de stationnement pour le vélo sur le grillage de la balle sera attribué le premier jour de votre enfant. On rejoint directement son moniteur par la suite.

L'arrivée à pied :

- ✧ On rejoint directement son moniteur.

Quand garder votre enfant à la maison

Dans le but de limiter la propagation de maladies au camp de jour, veuillez garder votre enfant à la maison lorsqu'il :

- Fait de la fièvre;
- Vomit;
- A la diarrhée;
- Souffre ou si vous croyez qu'il souffre d'une maladie contagieuse;
- A des lentes ou des poux.



Merci de penser au bien-être des autres participants

Prise de médicament

Vous devez remplir un formulaire d'autorisation pour la prise de médicaments (en annexe) si votre enfant doit prendre des médicaments (tylenol, antibiotiques...) sur les heures de camp de jour. Ce formulaire doit être remis aux responsables de parc. N'oubliez pas de nous avertir en cas de changement au cours de l'été.



Relevé 24

Le Relevé 24 est un formulaire provincial vous donnant droit à un crédit d'impôt. Il vous sera envoyé au mois de février 2026.

Il contient tous les renseignements dont le fisc a besoin. C'est pourquoi nous vous demandons d'indiquer le numéro d'assurance sociale (N.A.S.) du parent payeur sur la fiche d'inscription de l'enfant. Si vous n'avez pas fourni ce renseignement, il nous sera impossible de vous faire parvenir le relevé.

Mesures disciplinaires

Pour que les enfants aient du plaisir, nous avons établi des règles. Notez qu'un comportement dont la gravité est élevée pourrait entraîner une sanction dès la première offense. Un cartable relatant les incidents sera utilisé pour assurer le suivi des interventions.

1. **Premier incident : avertissement** donné à l'enfant et conversation téléphonique avec un parent.
2. **Deuxième incident : avertissement** donné à l'enfant et **rencontre avec un parent** afin de trouver des solutions.
3. **Troisième incident** : le parent doit immédiatement venir chercher l'enfant et rencontrer le responsable. Une **suspension ferme de 24h est automatique, excluant la journée de l'incident.**
4. **Quatrième incident** : le parent doit immédiatement venir chercher l'enfant et rencontrer le responsable du parc et le moniteur au besoin. Une **suspension ferme de 48h est automatique, excluant la journée de l'incident.**
5. **Cinquième incident** : le parent doit immédiatement venir chercher l'enfant et rencontrer la coordonnatrice ville du programme, le responsable du parc et le moniteur de l'enfant. Une lettre indiquant que l'enfant est **retiré du Programme Vacances-Été pour le reste de l'été** sera envoyée par la poste.

N'hésitez pas à demander une rencontre avec le personnel pour en savoir plus sur le comportement de votre enfant.

Il est donc interdit de :

- Blasphémer, insulter, menacer ou intimider les autres enfants et le personnel par la parole ou avec des objets;
- Faire preuve d'un leadership négatif, fuguer;
- Apporter des objets de la maison;
- Bousculer, frapper ou répliquer par des coups auprès des autres enfants et du personnel, lancer des objets;
- Employer un langage ou faire des gestes à connotation sexuelle;
- Cracher ou tousser volontairement sur les autres.

Baignade



Les enfants de notre parc iront se baigner à la piscine du parc Guillaume-Mathieu au minimum 2 à 3 fois par semaine selon l'horaire qui sera établi en début d'été. Votre enfant doit avoir en tout temps son matériel pour pouvoir se baigner.

Le port du V.F.I. (veste de flottaison) est obligatoire pour tous les 4-5-6 ans.

Le port du jeans ou du bermuda comme maillot de bain est interdit.

N'oubliez pas de donner des vêtements de rechange pour que votre enfant puisse se mettre au sec après la période de baignade.

Nous vous suggérons également de lui donner un sac de plastique pour qu'il puisse par la suite y déposer ses vêtements humides.

Les souliers doivent rester à l'entrée des vestiaires. Nous vous suggérons d'amener des sandales de plage pour se promener dans l'enceinte de la piscine.

Test de nage



Le test de compétence aquatique a pour but de vérifier les aptitudes de tout enfant de 7 ans et plus et vise à déterminer s'il doit porter une veste de flottaison individuelle (VFI) lors des périodes de baignade au camp de jour.

À la date de la première journée du camp de jour, un enfant âgé de :

- 4, 5 et 6 ans doit obligatoirement porter une veste de flottaison individuelle (VFI);
- 7 à 10 ans, qui sait nager, doit passer un test de compétence aquatique;
- 11 ans et plus doit se soumettre à un test de compétence aquatique si le parent en a fait la demande dans la « fiche santé » ou selon la politique de l'organisme (fortement recommandé).

Lors des périodes de baignade, les enfants qui devront porter une veste de flottaison seront identifiés par un bracelet rouge et les autres enfants avec un bracelet vert.

Consulter le site internet des loisirs du Trait-Carré dans la section Camp de jour - Évaluation des aptitudes de nage pour plus d'infos.

Arrivées

Les arrivées se font entre 8h00 et 9h00 à côté du chalet brun. Une personne sera près du chalet pour accueillir les enfants et prendre leurs présences. Ensuite, ils pourront aller porter leur matériel dans leur local et aller rejoindre des moniteurs dans la patinoire et dans les modules. Il est important que tous les enfants se présente à l'accueil pour donner leur présence, même les enfants arrivant à pied ou à vélo. Après le rassemblement (9h20), un enfant qui arrive doit aller donner sa présence à un responsable.



Départs

- Pour les départs de 16h, vous devez vous présenter dans le mini boisé. Tous les groupes seront à cet endroit, donc vous pourrez récupérer votre enfant. Il est important d'aviser le responsable avec le IPAD ainsi que le moniteur de votre enfant avant de partir.
- L'application nous permet de mieux gérer nos présences et la vérification des départs. Elle vous permet également de nous prévenir de votre arrivée pour une préparation plus rapide des enfants. Nous activons l'application seulement à 16h.
- Les départs hâtifs sont permis jusqu'à 15h30. Il est conseillé de nous avertir d'avance pour qu'on prépare votre enfant. Après 15h30, les enfants sont en préparation de fin de journée, donc nous prenons plus de départ hâtifs.

Absences

Nous vous demandons de nous prévenir de toute absence de votre enfant. Si une absence est prévue (médecin, dentiste, vacances...), nous vous demandons de remettre le formulaire en annexe aux responsables de parc. Dans le cas d'une absence imprévue, vous pouvez laisser un message aux responsables de parc sur sa boîte vocale. Chaque jour, les présences seront contrôlées pour la sécurité des enfants et nous appellerons les parents des jeunes dont l'absence n'aura pas été motivée.

Retards

Si votre enfant arrive après 9h, veuillez passer par le bureau des responsables pour les aviser.

Crème solaire

Le parent doit s'assurer que l'enfant ait en tout temps en sa possession une crème solaire d'au moins 30 FPS. Le contenant doit être identifié au nom de l'enfant pour prévenir les pertes.

Notre personnel sera autorisé à faciliter l'application de la crème solaire tout en interdisant les prêts entre enfants.

Nous vous demandons d'arriver au camp en ayant déjà appliqué une première fois de la crème solaire. Des périodes «Application de crème solaire» seront prévues à l'horaire des activités (midi et après-midi)

